

# En bref, les actus des Assopreneurs, Recouvr'Up et Joone

*Chaque jour, retrouvez dans notre article EnBref les informations startup à côté desquelles il ne faut pas passer. Aujourd'hui : les Assopreneurs, Recouvr'Up et Joone.*

Temps de lecture : minute

---

3 septembre 2020

## Joone lance Doorz, une plateforme de traçabilité des couches

C'est le Yuka de la couche. Résolue à être la plus transparente possible sur la fabrication de ses produits, Joone lance Doorz, une plateforme permettant à ses client·e·s de suivre le parcours de ses produits, de leur fabrication jusqu'à leur commercialisation. Grâce à la blockchain, ils et elles pourront ainsi remonter à l'origine de leurs produits. Cette fonctionnalité est déjà disponible pour les produits d'hygiène enfant et le sera, dès novembre, pour les produits cosmétiques vendus par la marque.

## Les associations aussi ont leur programme d'accompagnement !

Qui a dit que la création d'une association n'était pas une aventure ? Si les missions d'une association divergent de celles d'une entreprise, certaines problématiques restent les mêmes : trouver des financements, manager une équipe ou encore gérer la trésorerie... Et les "assopreneur·e·s" ont désormais leur programme d'accompagnement

éponyme. La structure aidera à la fois les créateur·rice·s d'associations mais aussi les délégué·e·s généraux·les d'associations déjà existantes. Les plus du programme ? Bénéficiaire d'un effet réseau pour pouvoir échanger avec des pairs, l'écoute d'un·e mentor rompu·e aux problématiques d'une association et des conseils pratiques pour améliorer sa gestion.

## Recouvr'Up crée un label pour lutter contre les retards de paiement

Une charte de bonnes pratiques, sanctionnée par un labellisation, permettra-t-elle de résoudre le fléau des retards de paiement ? La plateforme de recouvrement en ligne Recouvr'Up en fait le pari. Les entreprises signataires s'engagent à respecter une certaine éthique dans leurs relations commerciales avec leurs fournisseurs, reposant sur cinq principes : énoncer un engagement ferme préalable à tout travail, rester dans le cadre de la prestation définie lors de la demande, facturer dans les règles avec un logiciel homologué, payer leurs fournisseurs et prestataires dans les délais, relancer les factures clients impayées à l'échéance.

---

Article écrit par Geraldine Russell